N° D2025_09_56

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le Président par le Conseil Communautaire du 04/10/2022, visée en Préfecture le 14/10/2022;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MAZET, Vice-Président en date du 23.03.2021 l'autorisant à signer la décision;
- Vu les articles R. 2185-1 et R. 2185-2 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée le 22/07/2025 pour la création, la fourniture et pose de panneaux d'information de type relais information services et de mobilier sur les itinéraires de véloroutes;
- Considérant qu'une irrégularité a été décelée dans la procédure;
- Considérant qu'il s'agit d'un motif d'intérêt général justifiant de déclarer la procédure sans suite – pour le Lot 1 - Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux Relais Information Service (RIS);

DÉCIDONS

Article 1 :
La consultation lancée pour la création, la fourniture et pose de panneaux d'information de type relais information services et de mobilier sur les itinéraires de véloroute - Lot 1 - Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux Relais Information Service (RIS); est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'une irrégularité décelée dans la procédure,

Article 2 :
Le dossier de consultation pour le Lot 1 - Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux Relais Information Service (RIS) sera modifié et donnera lieu à une nouvelle mise en concurrence.

Article 3 :
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 9 septembre 2025

Le Vice-président

Jérôme MAZET

Transmis en Préfecture le : 15.09.25
Publié ou notifié le : 16.09.25

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2025_09_56**
Objet :	**MAPA-La consultation lancée pour la création, la fourniture et pose de panneaux d?information de type relais information services et de mobilier sur les itinéraires de véloroute - Lot 1 - Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux Relais Information Service (RIS); est déclarée sans suite pour motif d?intérêt général en raison d?une**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20250909-D2025_09_56-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20250909-D2025_09_56-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_4100.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20250909-D2025_09_56-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 septembre 2025 à 17h15min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 septembre 2025 à 17h15min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 septembre 2025 à 17h15min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 septembre 2025 à 17h16min03s	Reçu par le MI le 2025-09-15